Choix des matières en Master 1 de Droit Privé général

Par **Fraise-tagada**, le **26/08/2010** à **13:33**

Bonjour à toutes et à tous!

Je vous écris pour avoir quelques conseils concernant mon orientation et mon choix de matières pour cette nouvelle (et proche !-s) rentrée.

Image not found or type unknown

Je viens d'avoir ma licence en droit privé (pour vous donner une idée,j'avais pris en matières principales droit du travail, régimes matrimoniaux et droit de la famille), et je m'oriente cette année vers un Master 1 en droit privé général.

Je n'ai pas encore d'idée très précise de mon orientation mais je pense beaucoup à faire de la recherche et devenir prof.
Même si j'ai une licence en droit privé,j'ai toujours aimé certaines matières de droit public comme l'histoire des idées politiques ou encore les libertés fondamentales où j'ai obtenu de très bonnes notes.

Voilà ma liste de matières pour ce premier semestre (je dois choisir 2 matières à TD et 4 petites matières)
Comptabilité
Concurrence et distribution
Contentieux financier
Droit civil (sûretés)
Droit commercial (financement des entreprises)
Droit communautaire matériel
Droit de l'urbanisme
Droit de la construction
Droit de la propriété intellectuelle
Droit des collectivités locales
Droit des étrangers
Droit des interventions et marchés publics
Droit des organisations internationales
Droit fiscal des affaires
Droit international et européen des droits de l'homme
Droit international privé général
Droit international public approfondi
Droit judiciaire privé
Droit rural
Grands problèmes politiques contemporains
Histoire du droit coutumier normand

Histoire des institutions normandes

Voilà pour ce premier semestre. Je pensais donc prendre en matières à TD droit des sûretés et droit international privé; et en petites matières droit commercial (je n'aime pas du tout çà mais bon...), droit judiciaire privé, droit des étrangers et droit international et européen des droits de l'homme. Mais je voulais savoir si les deux matières orientées "droit de l'homme" ne risquent pas de me porter préjudice par la suite? Est-ce intéressant de les prendre si je souhaite faire de la recherche plus tard?

Pour le [b:3igjji5q][i:3igjji5q]deuxième semestre[/i:3igjji5q][/b:3igjji5q], voilà la liste des matières:
Droit civil (contrats spéciaux)
Droit commercial (traitement des difficultés de l'entreprise)
Droit communautaire matériel
Droit comparé des systèmes étrangers
Droit de l'environnement
Droit de la fonction publique
Droit de la responsabilité de la puissance publique
Droit des assurances
Droit du commerce international
Droit et contentieux constitutionnel approfondis
Droit fiscal des affaires
Droit international privé spécial
Droit pénal des affaires
Droit social international et européen
Fiscalité
Gestion financière
Histoire de la justice
Histoire du droit privé (les biens)
Libertés fondamentales (règime juridique)
Politiques communautaires
Pratique de la fiscalité des mutations à titre gratuit
Pratique des baux
Procédure pénale
Voies d'exécution

Je pensais prendre contrats spéciaux et droit international privé spécial en matières à TD. Pour les petites matières je pensais à l'histoire de la justice, au droit de l'environnement, au droit commercial et à la procédure pénale.

Qu'en pensez-vous?

Merci d'avance pour vos réponses, j'en ai bien besoin...!
:) :)

Image not found or type unknown Image not found or type unknown

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés